



Action Sécurité Éthique Républicaines

## **Première Intervention – Conférence des États parties au traité sur le commerce des armes**

**Genève, le 22 août 2022**

### Objet de l'intervention : **Débat général**

Monsieur le Président.

Mesdames et messieurs les délégué·e·s,

Monsieur le Président, Action Sécurité Éthique Républicaines tient à vous féliciter pour l'organisation de cette conférence. Nos félicitations vont aussi au travail du Secrétariat qui nous permet d'échanger à partir de nos analyses sur les engagements qu'impliquent le traité sur le commerce des armes (TCA) durant cette conférence.

Nous saluons également votre choix de mettre en priorité la question du détournement des armes et des moyens à mettre en place pour les prévenir, comme la vérification sur place après exportation présenté par la Suisse ce matin. Il y avait là un « angle aveugle » qu'il est toujours nécessaire de combler.

Monsieur le Président :

« Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » c'est ainsi que commence le second paragraphe de l'article premier de la Charte des Nations Unies. Nous pouvons malheureusement mesurer aujourd'hui combien nous en sommes loin !

La guerre en Ukraine qui alimente les médias des États occidentaux et le silence de ces mêmes États face aux crimes contre l'humanité en Éthiopie, en Palestine, en République Démocratique du Congo et au Yémen révèle combien cette rupture avec le texte précité est profonde. D'abord dans le refus de développer des relations amicales lorsqu'on analyse les provocations incessantes entre les États-Unis avec son bras armé l'Otan et la Russie. Ensuite dans ce continuum intolérable qu'impose la vision occidentalocentrée du monde qui refuse l'expérience de « l'égalité de droits des peuples ».

Monsieur le Président, le TCA dans son article 5 précise que :

« Chaque État Partie applique de façon cohérente, objective et non discriminatoire les dispositions du présent Traité compte tenu des principes qui y sont énoncés. »

Pour paraphraser ce qu'écrivait Jacques Rancière à propos de l'égalité, ne luttons pas pour une application cohérente, objective et non discriminatoire des dispositions du TCA, luttons dans son application comme dans le respect des droits de l'Homme

Merci Monsieur le Président

Pour ASER,

Benoît Muracciole  
*Président*